

Le 20 novembre, c'est
la journée internationale
des droits de l'enfant

LES ÉLECTIONS

Les élections auront lieu les **20 et 21 novembre**
durant les temps d'accueils périscolaires.

Tu peux voter :

- Si tu es scolarisé-e en CM1 ou CM2 dans une école de la ville
- Que tu sois candidat-e ou non
- Si tu n'es pas inscrit-e aux TAP

Tu votes pour un garçon et une fille qui ont proposé un ou plusieurs projets qui te semblent intéressants.

Il y a deux sièges par école avec pour consigne **la parité**. C'est à dire un siège pour un élu et un siège pour une élue.

Vote

Acte par lequel les citoyens d'un pays ou les membres d'une assemblée expriment leur opinion lors d'une élection, d'une prise de décision.

Élection

Choix qu'on exprime par l'intermédiaire d'un vote

Sièges

Places occupées par les personnes élues dans une assemblée qui examine, discute différentes questions

LE JOUR DES ÉLECTIONS

- Tu dois être en possession de **ta carte d'électeur** qui te sera remise.
- Un adulte te donne **une enveloppe**.
- Tu prends plusieurs **bulletins** qui seront disposés sur une table, au moins deux bulletins de candidats et deux bulletins de candidates.
- Tu rentres dans **l'isoloir**. Tu glisses dans l'enveloppe le bulletin du candidat et celui de la candidate choisis.

ATTENTION : tu ne dois rien inscrire sur le bulletin, ni le tacher sinon il sera considéré comme nul.

- Tu sors de l'isoloir et tu te présentes à **la table de vote** avec ton enveloppe et ta carte d'électeur.
- Un adulte lit à voix haute ton nom inscrit sur la carte d'électeur.
- Une personne vérifie ton nom sur les listes.
- Tu peux alors glisser ton enveloppe dans **l'urne**.

Tu as voté !

- Quelqu'un notifiera sur ta carte que tu as voté et tu signeras **un registre**.



LE CONSEIL DES ENFANTS



ÉLECTIONS MODE D'EMPLOI

Proposer et défendre un projet
Représenter les enfants

Renseignements

Service éducation 01 42 31 60 25

En créant le Conseil des enfants, la Ville montre sa volonté d'intégrer les enfants dans la vie de la commune.

Citoyen

Celui ou celle qui prend part à la vie de sa ville, de son pays.

ÊTRE MEMBRE DU CONSEIL DES ENFANTS C'EST :

- Représenter les autres enfants de Bagneux.
- Proposer et élaborer ensemble des projets d'intérêt général avec les autres membres, les défendre puis les concrétiser.
- Exprimer son point de vue et argumenter ses idées.
- Participer de façon assidue aux séances, un mercredi après-midi par mois.

Intérêt général ou intérêt commun

C'est l'intérêt de tous, le contraire de « l'intérêt individuel » qui, lui, a pour objectif de rendre service à une seule personne.

Pour participer au Conseil des enfants, tu dois être élu-e et **donc te présenter à des élections.**

SE PORTER CANDIDAT

Pour être candidat-e, tu dois :

- Être bagnéolais-e
- Avoir entre 9 et 12 ans et être en CM1 ou CM2 dans une école de Bagneux.
- Déposer un dossier de candidature.
- Avoir l'autorisation de tes parents.
- T'engager à participer aux séances mensuelles du conseil des enfants le mercredi après-midi.
- Présenter ton dossier comprenant :
 - ta déclaration de candidature,
 - l'autorisation signée de tes parents.
 - Une affiche de présentation format A3 sur laquelle tu dois mentionner ton nom, ton prénom et ta photo et écrire un texte expliquant pourquoi tu veux être élu-e et les projets que tu souhaites défendre et réaliser.



Article 12

Le droit de s'exprimer. Les états parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération en regard à son âge et son degré de maturité.*

** Ce terme désigne les pays qui ont signé et ratifié la convention internationale des droits de l'enfant.*

Le dossier est à remettre entre **le 6 et le 10 novembre** auprès du directeur d'accueil périscolaire.

La liste officielle des candidats-es sera alors constituée.

Les affiches des candidats seront alors apposées au sein des écoles **du 13 au 17 novembre**. C'est la période de campagne électorale.

Durant ce temps, tu présentes aux autres enfants de CM1 et CM2 les projets que tu voudrais mettre en place et tu essayes de les convaincre de voter pour toi.

